

Lyon 7^e et 8^e

LYON 8^e

La mairie redynamise les commerces

Initiée par la ville de Lyon en 2007, l'opération urbaine de dynamisation des commerces entre dans sa deuxième phase englobant l'ensemble des quartiers

La deuxième phase de la dynamisation et du développement de l'activité commerciale de l'arrondissement est lancée. Cette grande opération de développement urbain, qui touche près de 630 commerces, se fait forte de proposer une offre diversifiée sur les commerces de proximité. Le quartier de Monplaisir, grand bénéficiaire de la phase un, fait figure de proue dans le domaine. Pour la première fois, les autres quartiers doivent être intégrés dans le projet. Bachut, Etats-Unis, Moulin-à-Vent, Route de Vienne, Mermoz et Paul-Santy doivent bénéficier du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac). Selon Christian Coulon : « Il faut modifier l'urbanisme pour développer le commerce. C'est une nécessité de démomifier les quartiers. Dans la zone Etats-Unis il y a beaucoup de visiteurs étrangers et l'offre commerciale n'est pas adaptée à ce nombre. Il faut s'appuyer sur la culture pour attirer une nouvelle clientèle ». Cet appui sur la culture, la mairie l'a déjà engagé. Lors de la première phase, le quartier de Monplaisir s'est approprié une identité cinématographique. Panneaux de rue en forme de clap de cinéma, affiches de films chez les commerçants font aujourd'hui partis du quotidien. Ainsi, dans le même esprit, le quartier Etats-Unis devrait faire sa publicité autour



Le bar-tabac Le Bachut est l'un des commerces à avoir fait peau neuve / Photo J.-B.F.

du musée Iony-Garnier et Bachut autour de la Maison de la danse. Pour Marie-Odile Fondeur, adjointe déléguée au Commerce et à l'Artisanat : « C'est important d'avoir une identité de quartier, on espère, grâce à ça, attirer les gens des autres arrondissements et des touristes. Parmi les projets principaux de la phase deux, l'accès.

La mairie et ses partenaires, en plus d'installer des rampes amovibles, continueront de labelliser les commerces accessibles pour les personnes handicapées. Autre grand axe, la création de l'association du Grand 8^e. Celle-ci réunira les commerçants et artisans de l'arrondissement afin, de mener des

actions de promotions. Mais surtout, cette nouvelle phase permettra une augmentation de 10 à 20 % des financements pour la rénovation des devantures commerciales ou la modernisation de certains commerces. Guy Pérotin, propriétaire du magasin Fleur et sens est l'exemple de la réussite du dispositif : « J'ai eu une

aide de 10 000 euros, j'ai pu rénover et depuis mon chiffre d'affaire a augmenté de 8 à 10 %. J'ai des bons échos, les clients apprécient ». Cette deuxième partie de valorisation, qui s'achèvera en décembre 2011, coûtera 348 000 euros, financés par les différents partenaires.

Jean-Benoît Foucaud